



DEC
2023—n°246

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

LA MAGIE DE NOËL



Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. Avec les associations, les bénévoles et les élus, nous vous proposons des événements pour vous faire patienter jusqu'aux fêtes pour que la magie de Noël opère dans chaque foyer.

Comme l'an dernier, les élus de la commission communication organisent la **collecte des courriers au Père Noël et la chasse aux lutins** qui permettra aux enfants de découvrir des lieux de la commune en cherchant les lutins farceurs. Cette chasse aux lutins sera ouverte du **17 décembre 2023 au 7 janvier 2024**, la feuille de route est disponible dans cette Actualité Landaise, sur le site internet et à la mairie.

NOUVEAUTÉ : Afin de participer à l'embellissement de fin d'année, les élus ont décidé de récompenser l'imagination des habitants en organisant un **CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL** des façades et devants de maison. Ce concours innovant laisse place à l'imagination, la créativité, l'originalité, la diversité, et n'engendre pas de surenchère par l'achat. Ce concours est ouvert à tous, particuliers, commerçants et artisans, sur inscription (plus d'informations sur le site internet). La commune s'est parée, comme chaque année, de ses plus beaux habits de fêtes grâce aux bénévoles, merci de respecter leur travail.

Cette année, pour Noël, le **Comité des Fêtes** modifie un peu ses festivités en raison du calendrier. Nous retrouverons donc sur un weekend unique du **16 et 17 décembre**, un parcours labyrinthe pour les enfants qui sera accessible grâce aux tickets récupérés chez les artisans/commerçants de la commune. Des balades à dos de poney, un marché de Noël, animeront aussi le week-end avec des concerts et un feu d'artifice le samedi soir. Les 15 jours habituels de festivités seront de retour dès l'année prochaine.

Le **festival ASM organise une soirée gospel le samedi 23 décembre** pour faire vibrer la magie de Noël dans l'acoustique de notre belle église (plus d'informations dans les pages suivantes)

Merci à tous les landais, associations, artisans, commerçants, élus et bénévoles qui participent à l'animation et l'embellissement de la commune pour ces fêtes de fin d'année.

Belles Fêtes de fin d'année à tous.





INFOS TRAVAUX

AMÉNAGEMENT POUR LA FUTURE CASERNE

Dans le cadre du déplacement de la future caserne, la Commune a mis le terrain à disposition du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Pour leur en permettre l'accessibilité, nous nous devons de faire certains aménagements.

Depuis le début du mois de novembre les travaux sont commencés, ils consistent :

- A préparer la voirie d'accès
- A raccorder les Eaux Usées et Eaux Pluviales vers le lotissement de la Métairie
- A installer la nouvelle zone de déchets en remplacement de celle de la rue d'Auvergne.



PERISCOLAIRE

Un aménagement d'une courette était nécessaire pour la mise en sécurité du périscolaire. Elle se situe à l'arrière du bâtiment côté foyer des jeunes. La porte est une issue de secours qu'il a fallu sécuriser pour éviter aux enfants de sortir sur l'extérieur et se retrouver sur la voie publique.



AMÉNAGEMENTS DE PARKINGS

Avec les travaux d'assainissement et de voirie provisoire du futur lotissement de la Pommeraie, les aménagements du parking de l'Ouche et du parking de la rue de Judée ont été mis en priorité. Le chantier se poursuit dans des conditions climatiques difficiles, souhaitons quand même aux entreprises de pouvoir les réaliser dans les meilleurs délais pour permettre aux riverains et Landais d'en profiter au plus vite.



PARKING DE L'OUCHE



PARKING RUE DE JUDEE

Naissances (20, 21, 22, 23, 24, 25)

02 octobre : MALARANGE Emy – 11 rue François de Charette
09 octobre : BÉRÉZAI Milyana – 3 cité du Bocage
15 octobre : ROULLAUD Malo – 55 rue du Général de Gaulle
18 octobre : GROLLEAU Lou – 10 rue des Sculpteurs
30 octobre : VEGER Romane – 10 rue du Chemin vert
08 novembre: GAUVIN Léo - 2 rue des Rosiers

Décès (25, 26)

01 novembre : BONNET Bernard
– EHPAD « Les Bruyères » (79 ans)
07 novembre : RAVELEAU Yolande
– EHPAD « Les Bruyères » (95 ans)

 Horaires de la Mairie		Ouverture de la Mairie lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
 bibliothèque	 agence postale	 pluviométrie
FERME	lundi au samedi de 10h à 12h	Octobre 2023 149 mm cumul année 2023 659,5 mm

INSCRIPTIONS ÉCOLE ST RAPHAËL

Vous êtes parents d'un enfant né en **2021** ?
Il sera en âge d'être scolarisé à la rentrée de septembre 2024.
L'inscription est obligatoire à partir de la rentrée de septembre, l'année de ses 3 ans, soit septembre 2024.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir aux portes ouvertes de l'école le **Samedi 20 janvier 2024 de 9h30 à 12h00**.

A cette occasion, vous pourrez visiter l'école maternelle et faire connaissance avec une partie de l'équipe enseignante et l'APEL. Ce moment de rencontre et d'échange permettra, à vous et votre enfant, de découvrir et vous familiariser avec l'établissement St Raphaël.

Pour faciliter l'organisation de ces permanences, merci de compléter le formulaire disponible sur le site internet (*Infos pratiques / Inscription*) <https://leslandesgenusson-straphael.fr>. Vous pouvez d'ores et déjà télécharger le bulletin de pré-inscription et prévoir une copie du livret de famille et des vaccins de votre enfant.

En cas d'impossibilité, vous pouvez prendre contact avec la cheffe d'établissement par mail direction@leslandesgenusson-straphael.fr

Au plaisir de vous accueillir dans notre école.

Séverine FORTIN,
cheffe d'établissement de l'école



BIBLIOTHÈQUE MILLE ET UNE PAGE

Fermeture « définitive » de la bibliothèque « Mille et une page ».

Après 16 années d'ouverture dans le modulaire, la bibliothèque « Mille et une page » a fermé définitivement ses portes le jeudi 16 novembre.

Une page se tourne mais une nouvelle aventure commence avec l'ouverture de la médiathèque prévue en janvier 2024.

La date vous sera révélée prochainement.

Le prêt des documents sera prolongé jusqu'à l'ouverture de la médiathèque, vous pouvez également emprunter ou retourner des documents dans les autres bibliothèques de la Communauté de communes du Pays de Mortagne.

En attendant, nous vous souhaitons de belles lectures ! A bientôt.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2024 sont disponibles sur le site internet municipal. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 Janvier 2024.



agenda ▶

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
2 DECEMBRE	STE BARBE	LA GODELINIERE	AMICALE DES POMPIERS
9 ET 10 DECEMBRE	EXPO PHOTOS	LA GODELINIERE	LA FOCAL LANDAISE
23 DECEMBRE	GOSPEL	L'ÉGLISE	ART'ZIMUT
6 JANVIER 2024	CONCOURS DE BELOTE	LA GODELINIERE	FCTL (FOOT)
19 JANVIER 2024	VŒUX	LA GODELINIERE	MAIRIE
19 ET 20 JANVIER 2024	COLLECTE DE PAPIER	PARKING RIEKER	OGEC ST RAPHAEL



CONSEILS DU CAUE POUR VOS PROJETS

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de vous conseiller **gratuitement** en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée
Renseignements : 02 51 37 44 95
caue85@caue85.com
www.caue85.com

LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

CONSTRUIRE **ADAPTER**
AGRANDIR **SURELEVER**
REHABILITER **DIVISER**

Renseignements : 02 51 37 44 95
caue85@caue85.com
en savoir + : www.caue85.com

OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES TERMITES ET LES MÉRULES



Les insectes xylophages (les termites en particulier) ainsi que les mères peuvent occasionner des dégâts importants en dégradant le bois et ses dérivés utilisés dans la construction, pouvant aller jusqu'à fragiliser la structure du bâti.

Les mères dans les constructions, s'attaquent aux bois, notamment aux charpentes et boiseries des maisons humides et mal aérées. Dans la majorité des cas, la mère se niche souvent derrière un doublage, d'où sa détection tardive.

Leur présence est généralement consécutive à une rupture de l'équilibre hydrique des bâtiments entraînant un taux anormalement élevé d'humidité

des éléments de bois. La rupture hydrique apparaît bien souvent à la suite de défauts d'entretien, de dégâts des eaux ou d'erreurs de conception lors de réhabilitations (enduits étanches intempêtes, obturations des ventilations, non-respect de l'équilibre original de la construction).

En Vendée, l'arrêté préfectoral du 19 juin 2008 délimite l'ensemble des communes de Vendée comme étant contaminées par les termites ou susceptibles de l'être à court terme.

Pour permettre aux services de l'Etat d'assurer un suivi qualitatif de l'évolution à l'échelle du département, il importe que les communes transmettent toutes les déclarations concernant termites et mères à la direction départementale des territoires de de la mer (Service habitat aménagement urbanisme et construction).

Cela implique que tous les cas de présence soient déclarées en mairie par les propriétaires et occupants concernés.

EHPAD LES BRUYÈRES : PROPOSITIONS DE SERVICES DE REPAS

Le service de portage des repas à domicile développé par l'EHPAD les Bruyères permet à ses usagers d'être soulagés des contraintes liées à la préparation des repas durant la semaine.

Ce service s'adresse en priorité aux personnes de plus de 60 ans puisqu'il s'inscrit dans le cadre de la politique de maintien à domicile soutenue par le Conseil Départemental de Vendée.

La livraison aux alentours de midi est assurée par Annie et le sourire est garanti. Le repas est conditionné dans une mallette isotherme permettant le maintien en température du plat chaud et donc prêt à déguster.

Le menu se compose d'une entrée, d'un plat, d'un fromage, d'un dessert, d'une ration de pain et d'un potage chaud. Le choix des mets est varié et permet aux personnes de profiter d'une certaine diversité dans les menus et de la garantie d'un bon équilibre alimentaire.

Le tarif 2023 est de 8,60 € le repas pour les usagers des Landes-Genusson et de 9,10 € pour les personnes résidant dans les communes adjacentes, quelque soit le nombre de repas commandés et sans conditions d'abonnement ou frais d'adhésion. Selon les besoins de chacun, la livraison peut se faire une ou plusieurs fois par semaine.

Le service est assuré du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Contact EHPAD " Les Bruyères"
1, rue du Stade (accès par la rue Jeanne d'Arc)
E-mail : accueil@ehpad-lesbruyeres.fr
Tél : 02.51.91.60.50



CENTRE DE SECOURS DES LANDES GENUSSON 2023

En ces premiers jours de décembre, notre fête de la Ste Barbe approche rapidement. C'est pour moi l'heure du bilan de fin d'année. Plus calme en évènements, cette année a été encore plus forte en activité avec du mouvement dans les effectifs.

Tout d'abord un point sur les effectifs :

Sur les 35 pompiers volontaires du centre de secours, 14 agents vont se voir distingués cette année.

*La médaille Grand Or pour 40 ans de service (au 4 décembre 2023) :

Sergent-Chef Yannick Pelloquin

*La Médaille d'argent pour 20 ans de service (au 4 décembre 2023) :

Adjudant-chef Yves Tetaud

*La médaille de bronze pour 10 ans de service :

Sergent-chef Jean Louis Hervouet

Sergent Teddy Chataigner

Sergent Benjamin Bonamy

Sergent Henry Durandet (4 décembre 2023)

*La médaille du SDIS échelon argent pour 10 années de chef de centre :

Capitaine Didier CHIRON

*Promotion au grade de sergent (Chef d'agrès Vsav) :

Caporal-Chef Henry Durandet

Caporal-Chef Maxime Baudry

*Promotion au grade de Caporal (chef d'équipe) :

1^{ère} Classe Céline Brizard

*Elévation à l'appellation « Chef » dans leur grade respectif :

Adjudant Aurélien Durandet

Adjudant Yann Mandin

Sergent Benjamin Bonamy

Sergent Teddy Chataigner

Caporal Joffrey Laude

*Promotion au grade de 1^{ère} Classe et remise de la fourragère :

2^{ème} Classe Flavie Moreau

2^{ème} Classe Théo Fiolleau



C'est toujours un honneur et un grand plaisir d'avoir à remettre ces promotions et distinctions pour plusieurs raisons.

D'abord pour les promus, ces remises de grade viennent récompenser tous les efforts et sacrifices consentis car ces formations sont longues et compliquées. C'est aussi du temps passé en plus de leur travail quotidien et au détriment de la famille et des amis. Mais pour moi c'est le signe que la relève se prépare activement. C'est également le signe d'un personnel toujours motivé pour progresser et qui se remet sans cesse en cause.

Et pour les médaillés, c'est là aussi un signe d'engagement dans la durée, de stabilité. 10 ans c'est bien, c'est la moyenne nationale, l'ancienneté moyenne du centre est de 12 ans. Mais un pompier qui s'est engagé aux Landes-Genusson effectue en moyenne 15 ans. Donc 20 ans c'est mieux, c'est l'expérience, la confiance.

Ce qui est plus rare, c'est de remettre une médaille de 40 ans de service. 40 ans et motivé comme au premier jour, en plus de l'opérationnel, toujours prêt à passer des heures dans l'eau pour former ses collègues et s'entraîner, Yannick a tout de même servi avec tous les chefs de centre qui se sont succédés aux Landes-Genusson. Promu au grade de Caporal en 2004, il a ensuite été nommé sergent en 2015 pour être promu sergent-chef en 2018. Mais il est également très impliqué dans l'équipe nautique départementale, tant dans la mise en place de la spécialité Eaux Vives que pour la formation de ses membres. Bravo à lui, toujours en forme, il lui reste encore de belles années à partager avec nous.

Yannick PELLOQUIN
40 ans de service



Yves TETAUD
20 ans de service



Nous avons connu beaucoup de mouvement dans le personnel, Karl Poirier incorporé en 2020, Natacha Hamann et Mathieu Cerveau (qui avaient rejoint le groupe en 2021) sont partis vers de nouveaux horizons. Karl, qui s'est rapproché de son travail, devrait rejoindre le centre de secours des Herbières dans les prochains mois. Pour les mêmes raisons, Natacha vient d'être mutée à l'Île d'Yeu en septembre. Quant à Mathieu, il a souhaité se rapprocher de sa compagne et a rejoint en début d'année le centre de secours de St Philbert de Bouaine. C'est toujours décevant de voir partir du personnel formé et qu'on apprécie, mais quand on voit que c'est pour servir un autre centre, le travail n'est pas perdu. Bon vent à eux dans leurs nouvelles affectations et un grand merci pour le travail accompli aux Landes-Genusson.



Ces départs ont été compensés par 3 nouveaux recrutements.

- Théo Fiolleau, 17 ans, nous a rejoint en août, après 4 années dans la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de St Laurent sur Sèvre.

- Puis, depuis quelques jours nous avons le plaisir d'accueillir le premier Boissierien dans nos rangs, Léo Fourny, 19 ans, qui travaille de nuit aux établissement Maître Coq à St Fulgent. Ses horaires atypiques devraient nous aider à améliorer notre potentiel opérationnel journalier.

- Enfin, dans quelques jours, Eric Bossard, 46 ans, intégrera le groupe. Il travail à l'affrètement chez le transporteur Rautureau à Mortagne sur Sèvre.

Bon courage à eux dans cette belle aventure, et bienvenue dans notre centre de secours.

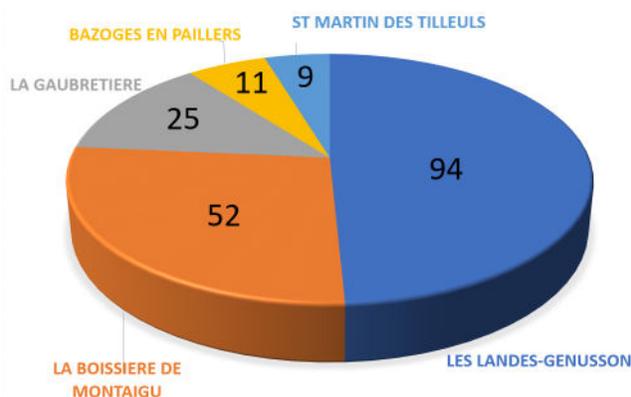
L'activité opérationnelle :

Cette année, contrairement aux statistiques départementales qui affichent une petite baisse (-2% à ce jour), notre activité a encore une fois fortement progressée :

Détail des interventions : (du 1/11 au 31/10)

Interventions	2022	2023
Secours à la personne	131 (70%)	149 (70%)
Incendie	27 (15%)	27 (12%)
Accident voie publique	27 (15%)	27 (12%)
Opération diverse	1 (0.1%)	1(6%)
TOTAL	186 (+15%)	214 (+15%)

Répartition par commune couverte par Les Landes-Genusson :



Cette année encore c'est 15% d'activité en plus sans que les événements climatiques de ces derniers jours ne viennent bousculer nos statistiques, notre secteur d'intervention y a été très peu impacté. Cette année, 3 interventions ont été assurées par les centres de secours voisins dont 2 parce que nos moyens étaient déjà sollicités sur d'autres secours.

Je tiens à exprimer toute notre compassion aux victimes et aux familles les plus durement touchées lors de nos interventions.

La vie du centre :

Ces derniers jours la viabilisation de la parcelle de notre futur centre de secours a débuté. La construction devrait suivre rapidement, avec une livraison prévue pour 2024. Nous avons hâte de déménager car notre bon vieux local commence à devenir exigu. Mais il nous faudra encore un peu de patience.



Le centre a fêté discrètement son soixantième anniversaire cette année. L'occasion pour moi de rappeler la mémoire de mes prédécesseurs, Mr André Guitton, Mr Michel Brizard et Mr Dominique Lebrun ainsi que tous ceux qui sont passés, plus ou moins longtemps, dans notre centre de secours. C'est grâce aux efforts de toutes ces Femmes et Hommes que nous sommes toujours présents en nombre pour assurer les secours aux Landais et aux habitants des communes voisines. Depuis 1963, ce sont 91 personnes qui ont été ou sont engagées dans le centre de secours des Landes-Genusson.

Depuis quelques jours vous avez pu rencontrer les collègues qui ont commencé la distribution des calendriers. Par avance, merci du bon accueil qui leur est réservé chaque année et de votre générosité. Nous aurons également le plaisir de vous accueillir lors de notre soirée de la Ste Barbe le samedi 2 décembre à la Godelinière à partir de 21h30.

Pour finir, je tiens à remercier l'ensemble de mon personnel pour leur engagement, leur dynamisme et leur volonté. Ils ont relevé le défi de l'augmentation durable de la sollicitation opérationnelle. L'activité a été multipliée par 2,5 en seulement 3 ans. Ce sont près de 1700 heures d'interventions auxquelles il faut ajouter pratiquement autant de temps de manœuvres pour se maintenir à niveau, ainsi que le temps passé pour l'accompagnement des nouvelles recrues et de formation des collègues pour monter en compétence et qui ne peut se quantifier.

Bien aidé par mes adjoints, Sébastien Bordron et Fabien Pifteau, mais également notre responsable formation, notre bureau de l'amicale et tous ceux qui s'impliquent, c'est une grande fierté pour moi de les représenter auprès de mes supérieurs ou des institutions.



Je tiens à rappeler que nous sommes tous pompiers volontaires en parallèle d'une vie familiale et d'une activité professionnelle. Je me dois donc également de remercier nos familles qui acceptent nos absences souvent imprévisibles, sans oublier les employeurs, associés et collègues de sapeurs-pompiers qui facilitent notre engagement.

Les Sapeurs-pompiers des Landes-Genusson vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

Capitaine Didier Chiron
Chef de centre des Landes Genusson





LES RENDEZ-VOUS DE L'OGEC ST RAPHAËL

*VENTE DE TARTIFLETTES :

Le samedi 20 janvier, l'école Saint Raphaël organise sa vente à emporter annuelle afin de participer au financement de nombreux projets en cours pour améliorer l'école de nos enfants. Vous pourrez venir chercher vos succulentes tartiflettes (6€ la part) préparées par COCCINELLE de 11h à 13h dans la cour de l'école.

Vous pouvez réserver dès maintenant ici :

<https://www.helloasso.com/associations/ogec-les-landes-genusson/evenements/tartiflette-a-emporter>.

Ou avec le QRcode ci dessous:



L'équipe OGEC.

PS: il n'est pas nécessaire d'imprimer quoi que ce soit. Seul le nom et prénom du payeur sera suffisant.

*LA COLLECTE DE PAPIER :

PROCHAINE COLLECTE DE PAPIER

VENDREDI 19 JANVIER DE 17H À 19H30

SAMEDI 20 JANVIER DE 9H30 À 12H



Venez déposer vos papiers derrière l'entreprise Rieker
Rue du Stade
Les Landes Genusson

Mathematical formulas and a 'Merci' note.

DEUXIÈME EXPOSITION DU CLUB PHOTO LA FOCAL LANDAISE

Samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023, les adhérents de notre club exposeront leurs photos. Elles seront réparties en deux catégories : chacun(e) proposera deux photos sur le thème « Tout en musique » et quatre photos sur un thème libre.

Ce vernissage se déroulera dans le magnifique cadre de la Godelinière, salle de La Loge.

L'exposition sera ouverte de 10 h à 18 h et l'entrée sera totalement gratuite. Les visiteurs seront invités à voter pour leurs trois photos préférées dans chacune des catégories.

Nous vous attendons très nombreux !

Le Bureau de la Focale Landaise

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Résultats des collectes pour l'année 2023 :

- Mardi 24 janvier 2023 : Présentés : 140 - Prélevés 134 - Nouveaux : 8
- Jeudi 9 Novembre 2023 : Présentés : 142 - Prélevés 133 - Nouveaux : 13



Calendrier Cantonal pour les collectes de sang pour l'année 2024 :

DATE	LIEU	HORAIRES
05/01/2024	LA GAUBRETIÈRE, Salle de Landebaudière	15H30 19H30
09/01/2024	LA VERRIE, Salle Henri-Victor Mallard	15H30 19H30
08/03/2024	LES LANDES GENUSSON, Salle de la Godelinière	15H30 19H30
12/03/2024	ST LAURENT SUR SEVRE, La Clef des Champs	15H30 19H30
27/05/2024	CHAMBRETAUD, Salle polyvalente	15H30 19H30
03/06/2024	MORTAGNE SUR SEVRE, Complexe sportif	15H30 19H30
03/09/2024	ST LAURENT SUR SEVRE, La Clef des Champs	15H30 19H30
11/09/2024	TIFFAUGES, Salle polyvalente	15H30 19H30
15/11/2024	LA GAUBRETIÈRE, Salle de Landebaudière	15H30 19H30
19/11/2024	LES LANDES GENUSSON, Salle de la Godelinière	15H30 19H30

Exposition #2 PHOTO



Thème : Tout en musique

La Godelinière, Salle "La Loge"
85130 Les Landes Génusson
Entrée libre

09-10
Déc. 23
10 h à 18 h





CONCOURS DE BELOTE ORGANISÉ PAR LE FCTL (CLUB DE FOOT)



SOIRÉE GOSPEL ORGANISÉE PAR LE FESTIVAL ASM

Le Festival ASM lance sa 16^{ème} édition en organisant, au plus beau moment de l'année, un événement qui réunit amis, familles, collègues...

Pour cela, rendez vous le 23 décembre dans l'église des Landes-Genusson, avec le magnifique groupe de Gospel : HAPPYDAIZE Gospel.

Un moment de partage, de plaisir acoustique et de magie, autour de ce trio qui vous fera vibrer tout au long de cette soirée.

Ouverture du site en fin d'après midi et spectacle en soirée.

Bar et restauration sur place

Entrée au chapeau

Plus d'informations sur nos réseaux sociaux très vite !



GRAINE DE LOTUS

L'adhésion ouvre sur un ou plusieurs cours de votre choix dont certaines spécialités : [Yoga & santé](#) et [Hathayoga](#).

En bonus : [Yoga nidra - relaxation / yoga du rire](#) (1 semaine / 2)

Méditation : (1 lundi / mois)

Contact : Christiane Charrier 06.75.92.50.84

Cours hebdomadaire d'une heure

COMMUNE	HORAIRES	LIEU	PROFESSEUR
Mortagne / Sèvre	Lundi- 9h15 Mardi 18h30	Salle le tissage Salle de danse	Patricia
Chambretaud	Lundi - 15h15 Mardi -19h00	Salle de la mairie	Patricia Magalie
Les Landes Genusson	Mardi - 9h15	Salle Safrane	Patricia
La Gaubretière	Mardi - 11h00 Mercredi - 19h30 Jeudi - 19h30	Salle des fêtes	Patricia Patricia Stéphanie
La Verrie	Mercredi - 18h00 Jeudi - 9h15 Jeudi - 10h30 Jeudi - 16h45	Salle HVM Salle HVM Salle Arts Martiaux Salle du Porche	Patricia
St Malo du Bois	Jeudi - 18h15 Jeudi - 19h30	Espace culturel	Patricia
Treize Vents	Jeudi - 19h00	Salle Annexe	Magalie



Journée nettoyage du cimetière
avec les bénévoles
Le 24 octobre



Après-midi festif
Le Goûter des aînés
organisé par
le CCAS le 24 octobre



Bébés lecteurs : matinée d'éveil à la
rencontre des livres sur le thème du
« Voyage autour du Monde »
organisé par
Animation Enfance Famille
le 4 novembre





Passport du civisme :
Remise en classe des livrets du
passport du civisme 3^{ème} édition
Le 7 novembre



Cérémonie de commémoration
le 11 novembre



Sainte Cécile
Le 19 novembre





EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2023

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, ESENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HILAIRET, MOUILLÉ, JP ROY, O ROY, VINET.

Absent excusé : M. HERLIN donne pouvoir à M. VINET.

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 7 décembre 2023

EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 5 rue Pierre de Coubertin, cadastré section AB n° 1218 d'une superficie de 940m².

- l'immeuble situé 11 Place de l'Eglise (garage et appartement), cadastré section AB n° 64 et 1266 d'une superficie de 107m².

Le conseil municipal exerce son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 11 Place de l'Eglise (commerce), cadastré section AB n° 64, 1266 et 1518 d'une superficie totale de 126m².

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à bulletin secret, à la majorité des voix exprimées (16 POUR, 2 CONTRE, 0 BLANC).

AGRANDISSEMENT DE LA COULÉE VERTE – acquisition d'un terrain de Monsieur ROBIN

Monsieur le Maire rappelle que dans l'extension de la coulée verte en centre bourg, des négociations ont été entreprises, portant sur l'acquisition de la parcelle cadastrée section AB n°1719 d'une superficie de 972m² au prix de 83.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des voix exprimées (13 POUR, 5 CONTRE, 0 BLANC) décide d'acquérir la parcelle et transmet pour instrumenter l'acte à l'office notarial de Mortagne sur Sèvre chargé d'établir l'acte authentique.

CITE DU BOIS – acquisition d'une emprise de Vendée habitat

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du remplacement des conteneurs du point d'apport volontaire à proximité de la cité du Bois, engagé par la Communauté de Commune, Vendée Habitat s'est rapproché de la Commune afin de céder l'emprise foncière correspondante d'une superficie de 450m² approximativement.

S'agissant d'une cession permettant l'implantation d'un dispositif d'intérêt public, celle-ci est réalisée moyennant un euro symbolique pour tout prix. Les frais de division foncière établis par géomètre-expert sont à la charge de Vendée Habitat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve l'acquisition d'une emprise de 450 m² à distraire de la parcelle cadastrée section D n°909.

SYDEV – convention de réalisation des travaux d'éclairage – quartier des oiseaux 3

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été destinataire le 12 octobre 2023 d'un projet de convention liant le SYDEV et la Commune relatif à la réalisation des travaux d'éclairage dans le quartier des oiseaux – tranche 3, pour pose de candélabres.

Cette convention porte un montant de 37.769 € à la charge de la Commune soit 100% du montant global de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve ladite convention.

SYDEV – convention pour l'implantation d'un transformateur électrique – rue d'Auvergne

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été destinataire le 23 octobre 2023 d'un projet de convention liant le SYDEV et la Commune relatif à l'implantation d'un poste de transformation du lotissement la Pommeraie sur la parcelle cadastrée section AB n° 1694 d'une superficie de 109 m².

Cette convention est établie à titre gratuit. Un acte authentique réitérant la présente convention sera établi au rapport de l'office notarial à MORTAGNE-SUR-SEVRE, aux frais de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve ladite convention.

DETR – aménagement de la rue d'Auvergne – autorisation de dépôt – demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des aménagements paysagers de la rue d'Auvergne, la Commune peut prétendre à une subvention au titre de la dotation des équipements des territoires ruraux DETR et la dotation de solidarité à l'investissement local DSIL.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal valide le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de DETR/DSIL et signer tout document y afférent.

FONDS VERT – aménagement de la rue d'Auvergne – autorisation de dépôt – demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle le contexte du programme de subvention « fonds verts – renaturation des centres-bourgs » initié par les services de l'Etat pour 2023 et 2024.

L'objectif du fonds de renaturation est de soutenir et accélérer les efforts des collectivités pour apporter de la nature dans les espaces urbanisés. En favorisant la présence de nature en ville, le fonds permettra aussi d'apporter un ensemble de co-bénéfices sociaux et environnementaux aux populations urbaines.

Ainsi, le projet d'aménagement urbain « aménagements de la rue d'Auvergne » s'inscrit dans cette thématique répondant aux objectifs de désartificialisation et de renaturation des sols.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal valide le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de subvention fonds vert et signer tout document y afférent.

MARCHE DE TRAVAUX – AVENANTS MEDIATHEQUE

Lot 16 : Fourniture et pose de goulottes et alimentation pour pose de prises de courant complémentaires dans le bureau médiathèque au R+1

Montant de l'avenant : 1.016,14 €HT

Lot 3 : travaux modificatifs complément de raccordement SSI (système de sécurité incendie)

Montant de l'avenant 326,83 €HT